



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction Interdépartementale des Routes
Centre-Est

Service Régional d'Exploitation de Moulins
District de Moulins

Lyon, le mars 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Travaux sur la RN 7, du 17 mars au 20 mars 2020 Communes d'Avermes et Trevol

La Direction interdépartementale des Routes Centre-Est vous informe que :

Entre le mardi 17 mars et le vendredi 20 mars 2020, de 8h00 à 18h00, des travaux de modification de dispositifs de retenue vont être réalisés sur la RN 7 à proximité du giratoire des « Drives », commune de Trevol.

Sens LYON/PARIS :

La RN 7 sera fermée à la circulation entre mardi 17 mars et le vendredi 20 mars 2020 de 8h00 à 18h00 (seulement une journée dans la période).

La bretelle d'entrée de l'échangeur n° 43 (Avermes/Paris) sera fermée également.

Déviations

- La circulation sera déviée à partir de l'échangeur n°43 (Avermes), puis rond point (RVI), puis RD 707 et retour RN 7 par le giratoire des « Drives » .
- Les usagers en provenance d'Avermes voulant se rendre en direction de Paris devront emprunter la même déviation à partir du giratoire (RVI).

Sens PARIS/LYON :

- Aucune restriction

En cas d'aléas techniques ou météorologiques, les travaux seront reportés ultérieurement.

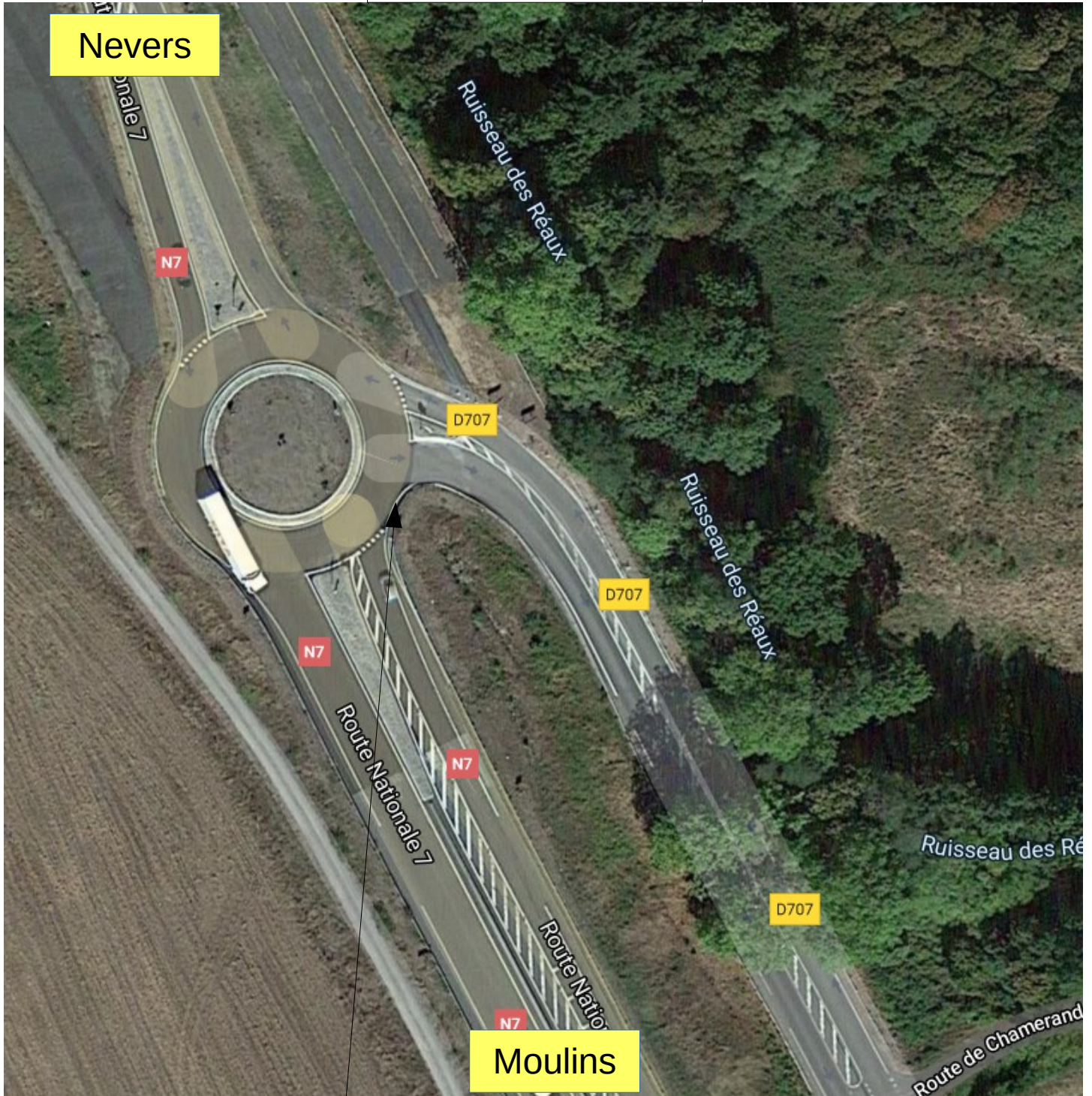
Nous vous invitons à la plus grande prudence sur la zone de chantier et vous remercions de votre compréhension.

Contacts presse :

Gilles DELAUMENI, Chef du District de MOULINS – DIR Centre-Est : 04 70 20 76 70

Baddis LOUAHEM, Chargé de communication -DIR Centre-Est : 04 69 16 62 14 www.dir-centre-est.fr

Zone de travaux

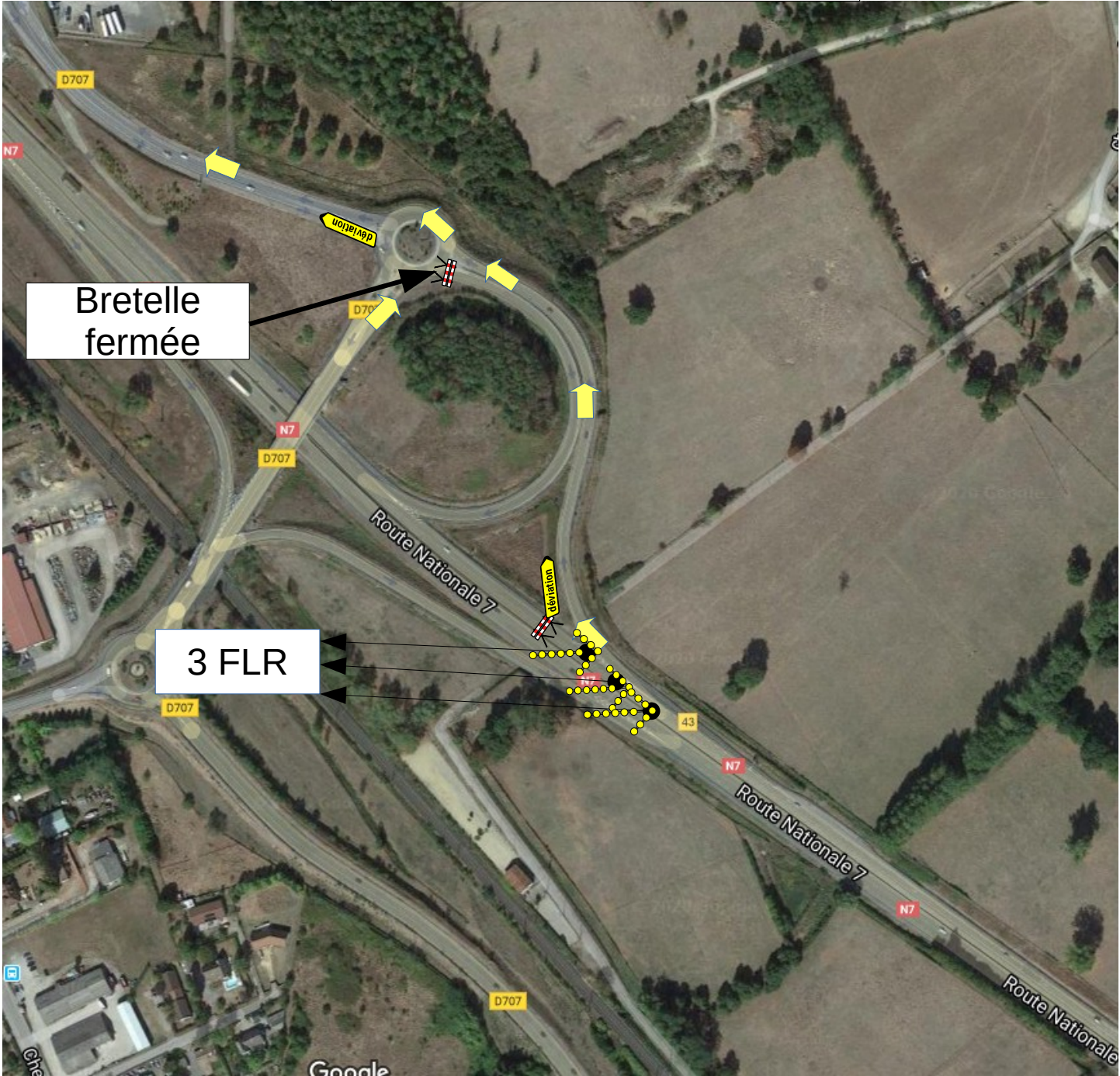


Nevers

Moulins

Modification des
glissières

Plan de déviation dans l'échangeur d'Avermes



↑ Itinéraire de déviation

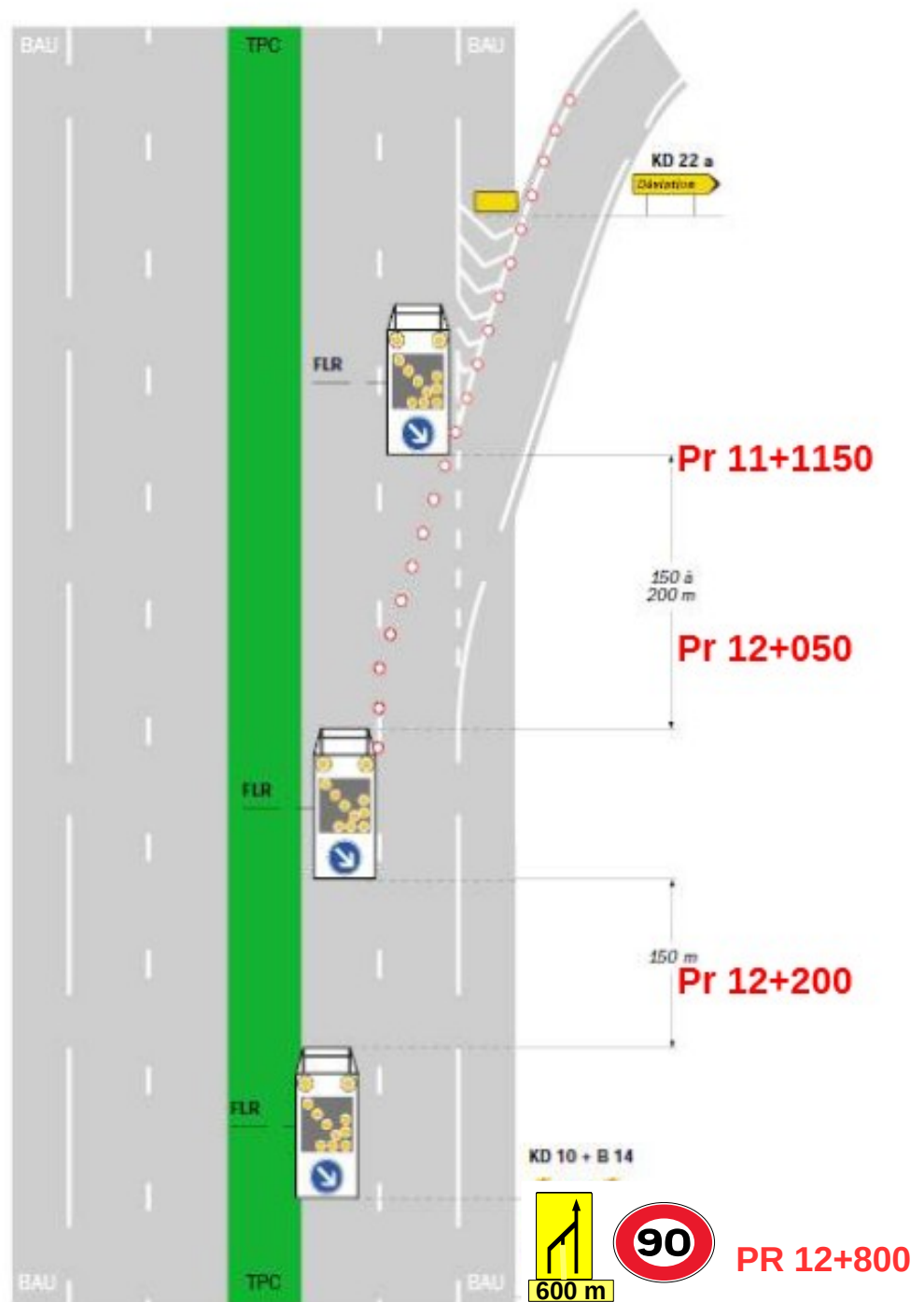




Chantiers fixes

Coupure d'une chaussée avec sortie obligatoire
Utilisation de FLR

Route à 2 x 2 voies



Remarque(s) :

- L'itinéraire de déviation doit comporter un guidage permettant à l'utilisateur de retrouver l'itinéraire qu'il a quitté (itinéraire S, itinéraire de déviation).
- L'application de ce schéma est soumise aux conditions

d'utilisation des FLR, notamment concernant la durée et la visibilité.

- le schéma est également utilisable en cas de danger temporaire pour la coupure d'une chaussée.